

DESTRUCTION MASSIVE DU BAC ET DU LYCEE

Le baccalauréat nouvelle mouture risque de se réduire à un diplôme de fin d'études secondaires, condition nécessaire mais insuffisante pour poursuivre des études.

Diminuer le nombre de disciplines évaluées par une épreuve finale ?

CE QUI EST PRÉVU : seulement quatre épreuves finales en Terminale, dont deux qui évalueraient la « spécialité » de l'élève, et deux qui seraient « universelles » dont un « grand oral interdisciplinaire ».

C'est NON pour le SNES-FSU ! accorder à une minorité des enseignements la validation par un examen national leur attribue une importance qui minore tous les autres.

Généraliser un bac local ?

CE QUI EST PRÉVU : toutes les disciplines étudiées par l'élève, et qui ne donnent pas lieu à une épreuve finale, sont évaluées localement en contrôle continu ou ponctuel.

C'est NON pour le SNES-FSU ! les évaluations locales, c'est le « bac maison », dont la valeur dépend de la réputation du lycée. Le bac en épreuves nationales et anonymes garantit l'égalité de traitement de tous les élèves !

Réduire l'offre de formation ?

CE QUI EST PRÉVU : Le remplacement des séries par un système « majeure/mineure » où l'élève choisit son menu d'enseignements et ses épreuves finales. Cela pourrait se traduire par une spécialisation accrue et l'abandon de certains enseignements.

Les enseignements technologiques sont sacrifiés et seraient réduits à « peau de chagrin » puisque qu'ils ne constitueraient qu'une seule majeure..

C'est NON pour le SNES-FSU ! loin d'ouvrir le champ des apprentissages, le système des enseignements à la carte ou modulaire détermine précocement les destins scolaires et réduit les possibilités de choix.

Le SNES-FSU exige :

- des épreuves terminales, nationales et anonymes, pour un bac premier grade universitaire ;
- des épreuves suffisamment nombreuses pour évaluer largement les enseignements ;
- des épreuves en fin de terminale pour que les élèves aient le temps **d'être formés et de progresser**
- une épreuve de lettres anticipée en fin de première
- une organisation du lycée en séries **avec des épreuves adaptées à chacune d'elles**
- une architecture de chaque série **permettant** une spécialisation plus progressive, qui n'enferme pas les élèves, et qui permette de combiner une culture commune large et une formation spécialisée rigoureuse.
- des séries technologiques sauvegardées et **renovées** car elles permettent la réussite de nombreux élèves.
- **la fin de** l'hypertrophie de la série S, qui n'est satisfaisante pour personne !

L'ATTAQUE DU GOUVERNEMENT CONTRE LA QUALITE DE FORMATION DES FUTUR-E-S CITOYEN-NE-S ET CONTRE NOS METIERS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La réforme de l'accès au supérieur et celle du baccalauréat est la porte d'entrée à l'entreprise de détricotage de tout le lycée :

- **C'est d'abord une sélection** pour diminuer le nombre d'étudiants dans le supérieur et réaliser des économies budgétaires
- Comme il faut formater les lycéen-nes pour le-supérieur, le lycée doit mettre en place un profilage à travers les choix des élèves au moins dès la classe de première voire à la fin de la classe de seconde avec des semestres différents et une spécialisation par étape .
- Comme les épreuves du bac doivent servir à l'affectation post bac, il faut les organiser au printemps et non à la fin de l'année.

La réforme du lycée est utilisée pour supprimer des fonctionnaires dans l'éducation nationale malgré l'augmentation de la démographie scolaire dans le secondaire .

- **La baisse des horaires d'enseignements** permettra d'avoir des besoins réduits en enseignants et donc de justifier la baisse des postes au concours (20% dès cette année), le non remplacement des départs à la retraite et le licenciement de nombreux contractuels.
- **La semestrialisation et donc l'annualisation** de nos services dégraderont nos conditions de travail et permettront de rentabiliser la présence dans les établissements.
- **La limitation des études post bac pour les bacs professionnels** voire des bacs technologiques soulage le budget du supérieur
- **Le tri et la sélection des élèves** par le lycée permettent des dépenses du supérieur centrées sur les élèves rentables et méritants

Le SNES est opposé à cette politique inégalitaire et discriminatoire prévue :

- Cette réforme du bac ne garantit pas l'égalité de traitement des candidats, favorise l'autonomie des établissements et les pressions locales par le contrôle continu
- Les « initiés au système » qui choisissent dès la seconde les bonnes majeures pour la poursuite d'études dans le supérieur, seront prioritairement issus des classes favorisées
- La limitation du niveau de diplôme de certains permettra de justifier des salaires plus bas et contrats moins avantageux
- L'abaissement de la culture des citoyens de demain, en ne se consacrant qu'aux disciplines utiles pour l'orientation dans le supérieur risque de favoriser le développement des extrémismes et de l'obscurantisme.

Le SNES demande l'abandon de ces projets, le lycée ne doit pas être l'antichambre d'un système de sélection mais la base d'une formation commune et nationale dans le but d'émanciper les citoyens de demain.